



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

**AVIS DE PROLONGATION
D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Sur la demande formulée par la société Languedoc Roussillon Matériaux (LRM SA), dont le siège social est situé à Espace Lunel Littoral – 71, Rue Clément ADER – 34403 LUNEL Cedex 3, en vue d'être autorisée à exploiter une carrière de matériaux calcaires en renouvellement sur le territoire de la commune de Saturargues; aux lieux-dits « Lou Fieiraou », « Combe Blaque » et « Les Garrigues » et en extension sur cette même commune aux lieu-dit « Les Garrigues » et divers équipements connexes (installation de traitement de matériaux et station de transit). L'ensemble de ces activités est répertorié dans les rubriques : 2510-1, 2515-1 et 2517-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. .

L'enquête publique fixée du lundi 3 octobre 2011 au vendredi 4 novembre 2011 inclus est prolongée jusqu'au mardi 15 novembre 2011.

Monsieur Marcel BOURCELOT, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif, continuera à recevoir les observations du public à la Mairie de:

- **VILLETTELLE : Jeudi 10 novembre 2011 de 9h à 12h**
- **SATURARGUES : Mardi 15 novembre 2011 de 14h à 17h**
(fin de l'enquête publique)

Les communes concernées par le périmètre d'affichage de 3 kms et comprises dans le périmètre de l'enquête publique sont : Saturargues (commune concernée par le projet), Aubais, Aimargues, Gallargues le Montueux (communes du Gard) et Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saint Christol, Saint-Sériès, Vérargues et Villetelle (communes de l'Hérault limitrophes).

Toute personne pourra prendre connaissance à la Mairie de SATURARGUES, commune d'implantation du projet, et à la Préfecture, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur.
